

Extensions des indices Bobby et Orbi sur le projet Anik

Faits saillants du communiqué :

- Extension de l'indice Bobby à une profondeur de 115 mètre: 1,28 g/t Au sur 7,96 mètres dans AK-15-21
- Extension de l'indice Orbi à une profondeur de 70 mètre: 1,05 g/t Au sur 3,0 mètres dans AK-15-16
- 11 forages sur 22 recoupent des teneurs aurifères supérieures à 1 g/t Au dans la Phase 1
- Ré-analyse pour l'or total confirme 19,45 g/t Au sur 1 mètre pour l'échantillon ayant de l'or visible
- Direction présente à la convention du PDAC 2015 au kiosque #3019 et carothèque au kiosque #4N

Montréal, le 23 février 2015 – Ressources Géoméga Inc. (« **GéoMégA** » ou la « **Société** ») (TSX-V : GMA) annonce les derniers résultats de sa campagne de forages initiale (la « **Phase 1** ») complétée le 28 janvier 2015 sur son projet aurifère Anik détenu à 100%. Des 22 forages réalisés, 13 ont investigué les indices aurifères (Bobby, Orbi et Mirador) et 9 ont investigué des cibles régionales visant des anomalies combinées de géophysiques et/ou géochimiques (sols). Les 7 derniers forages réalisés en janvier 2015 ont permis de vérifier les extensions des indices Orbi et Bobby et mettre à jour des nouvelles zones d'altérations minéralisées.

« La Phase 1 sur le projet Anik est un succès avec 11 forages sur 22 recoupant des teneurs aurifères supérieures à 1 g/t Au. La grande concentration d'anomalies aurifères démontre la présence d'un système fertile dans le secteur nord-est de la propriété. Les informations recueillies avec la Phase 1 ont augmenté notre compréhension du système ce qui permettra une planification ciblée de l'intervention prévue à l'été 2015. Le secteur des zones Orbi et Bobby étant sub-affleurant, la poursuite des travaux de terrain mettra l'emphasis sur la réalisation de tranchées afin de dégager les extensions latérales des zones aurifères et d'aller chercher un maximum d'information. » commente Alain Cayer, vice-président exploration de GéoMégA.

[CLIQUER ICI](#) pour accéder à la carte en plan du secteur aurifère.

Tableau 1 : Intersections significatives des forages 16 à 22

Forage	Cibles	Azimut/plongée	De	À	Longueur (m)	Au (g/t)
AK-15-16 ¹	Orbi-Sud	N345°/-45°	10	11	1,0	19,45
	Orbi		91	94	3,0	1,05
AK-15-17B ¹	Orbi	N345°/-45°	30	31	1,0	4,67
AK-15-18 ²	Bobby	N345°/-45°	69	71	2,0	1,60
AK-15-19B ²	Bobby	N165°/-45°	19	20	1,0	1,27
			58	59	1,0	1,93
AK-15-20 ²	Exploration	N345°/-45°	77	80	3,0	1,47
			84	85	1,0	1,06
AK-15-21 ²	Bobby	N165°/-45°	162,84	170,8	7,96	1,28
			incl. 165	166,54	1,54	3,06
1. La puissance réelle est estimée entre 75 et 90% de la longueur intersectée.						
2. La puissance réelle est estimée entre 45 et 60% de la longueur intersectée.						

Zone Orbi

Les forages AK-15-16 et 17B ont intersecté le niveau de schiste silicifié et minéralisé avec veines de quartz caractérisant l'indice Orbi. De plus, au début du forage AK-15-16, une nouvelle unité sédimentaire minéralisée avec veines de quartz contenant de l'or visible a été mise à jour (voir communiqué du 28 janvier 2015). La teneur aurifère réelle, après ré-analyse pour l'or total, de l'échantillon est de 19,45 g/t Au sur 1,0 mètre. La zone Orbi est ouverte en profondeur et à l'est.

Zone Bobby

Le forage AK-15-21 a intersecté à une profondeur de 115 mètre une zone d'intense silicification accompagnée par des veines et veinules de quartz caractérisant l'indice Bobby. Un enrichissement en arsenic est aussi observé. Les forages AK-15-18 et 19B ont investigué la périphérie de la zone d'altération et l'on intersecté sur quelques mètres. La zone Bobby est ouverte en profondeur.

[CLIQUER ICI](#) pour accéder à la carte en longitudinale des forages de la zone Bobby.

« Anik est composé de 151 claims et superpose le corridor du Guercheville sur 22 km d'est en ouest. La section ouest de la propriété, sous-explorée, est contiguë au projet Nelligan actuellement exploré en partenariat par IAMGOLD et Ressources Vanstar. La propriété en entier présente un fort potentiel aurifère. Nous sommes maintenant bien installés dans la portion développée du sud du Plan Nord avec Anik et notre projet phare Montviel. » commente Simon Britt, président et chef de la direction de GéoMégA.

Convention du PDAC 2015

Dans le cadre de la convention du PDAC 2015 à Toronto, des membres de l'équipe de direction accueilleront les participants au kiosque #3019 du 1 au 4 mars 2015. De plus, le projet Anik a été choisi par le comité de la carothèque pour présenter la carotte des forages de la Phase 1 le 1 et 2 mars 2015 au kiosque #4N.

À propos du projet aurifère Anik (détenu à 100%)

Anik, situé à environ 40 km au sud de la ville de Chapais, au Québec, bénéficie d'un accès routier permanent, d'infrastructures publiques et de main-d'œuvre expérimentée dans ses environs immédiats. La propriété n'est assujettie à aucune redevance.

À propos du projet d'éléments de terres rares Montviel (détenu à 100%)

Montviel, situé à environ 100 km au nord de Lebel-sur-Quévillon, au Québec, bénéficie d'un accès permanent, d'infrastructures publiques et de main-d'œuvre expérimentée dans ses environs immédiats. L'estimation initiale des ressources conforme au Règlement 43-101 a été publiée en septembre 2011 et totalisait (scénario de base) des ressources indiquées de 445 958 tonnes d'oxyde de néodyme et des ressources inférées de 160 347 tonnes d'oxyde de néodyme.

Divulgence norme canadienne 43-101

Alain Cayer, géo., M.sc., vice-président exploration de GéoMégA, est la personne qualifiée selon le Règlement 43-101 qui a supervisé et approuvé la rédaction des informations techniques contenus dans ce communiqué de presse.

Tous les échantillons ont été analysés au laboratoire d'ALS Global de Val-d'Or par pyro-analyse et absorption atomique, avec une finition gravimétrique si la teneur était supérieure à 0,50 g/t Au. Les contrôles de qualité

comprennent l'insertion systématique de blancs, et de standards aurifères certifiés dans chaque envoi au laboratoire.

À propos de GéoMégA (www.geomega.ca)

GéoMégA est une société d'exploration minière québécoise dont l'objectif est la découverte et le développement durable de gisements économiques de métaux au Québec. GéoMégA s'engage à respecter les normes de l'industrie minière canadienne et se distinguer par son ingénierie innovante, l'engagement des parties prenantes et son dévouement à la transformation locale.

Actuellement, GéoMégA a 56 989 560 actions ordinaires en circulation.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité à l'égard de la pertinence ou de l'exactitude du présent communiqué.

Pour plus d'informations, contactez:

Simon Britt
Président et chef de la direction
GéoMégA
450-465-0099
info@geomega.ca

Kiril Mugerman
Directeur du développement corporatif
GéoMégA
450-465-0099 ext. 3
info@geomega.ca

Mises en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs à l'égard de nos intentions et de nos plans. Les énoncés prospectifs contenus dans les présentes sont basés sur diverses hypothèses et estimations posées par la Société et comportent un nombre de risques et d'incertitudes. Par conséquent, les résultats réels pourraient varier considérablement de ceux prévus ou suggérés dans ces énoncés prospectifs et les lecteurs ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Veuillez noter que les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes connus et inconnus, comme il est mentionné dans les documents déposés par la Société auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada. Divers facteurs peuvent empêcher ou retarder nos plans, notamment la disponibilité et le rendement des entrepreneurs, les conditions météorologiques, l'accessibilité, les prix des métaux, la réussite ou l'échec des travaux d'exploration et de mise en valeur effectués à divers stades du programme ainsi que l'environnement économique, concurrentiel, politique et social en général. La Société se décharge expressément de l'obligation de mettre à jour tout énoncé prospectif, sauf si la législation en valeurs mobilières l'exige.



